

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 10. — Cl. 2.

N° 817.839

Joug.

M. COMBES Albert résidant en France (Aveyron).

Demandé le 15 février 1937, à 10 heures, à Rodez.

Délivré le 31 mai 1937. — Publié le 11 septembre 1937.

Les principaux points qui constituent la découverte de ce joug sont la possibilité de l'adapter à toutes les bêtes tout en permettant de tirer des cornes et du front et sans occasionner ni peine ni blessures.

Le joug décrit ci-après se compose d'une pièce principale A, taillée dans un bloc de bois de dimension utile, sur cette pièce sont fixées à chaque extrémité des pièces B qui sont en bois. Ces pièces ne sont pas complètement fixes et peuvent se déplacer en desserrant les boulons G.D et O; avec ce dispositif on peut agrandir le joug et le régler d'après la grosseur de la tête de l'animal; sur la pièce A sont fixées les pièces 1 qui sont attachées au joug par trois boulons, sur des pièces B et 1 sont posées des pièces en bois Q tenues par un boulon R qui peut coulisser dans l'entaille P et permet le réglage des cornes en hauteur; avec ce dispositif on règle le vide qui est nécessaire entre le joug et l'encolure des animaux. Le joug est attaché sur la tête des bêtes par les courroies H et L; les courroies H sont tenues aux pièces B et 1 par une pièce en fer I fixée par deux vis à bois S. Par le desserrage de ces deux vis on règle la longueur de la courroie. Les courroies L sont accrochées sur le joug au moment du joug aux deux pièces J et N, cette courroie permet aux bêtes de tirer

par le front. La longueur qui doit être réglée d'après la forme du front de l'animal s'obtient à l'aide des boulons M. Le serrage des cornes se fait à l'aide des pièces E que l'on engage dans les entailles P, l'écrou F qui est vissé sur la pièce E est alors engagé derrière les pièces B et 1 et le serrage se fait en vissant de quelques tours la pièce E (fig. 2).

Sur le dessus du joug et au centre est enfoncée une barre de fer W, à cette barre peut être accrochée la chaîne de traction ou une courroie qui tient le timon. Une pièce en fer U enfoncée dans le timon V permet la traction en avant. Les courroies L étant moins serrées que les courroies H et le point de traction se trouvant plus près des courroies L pendant la traction, le joug se soulève et ne porte plus que sur les cornes et les courroies L. Sur le derrière du joug et au centre est posée une plaque en fer Y (fig. 3) qui est tenue dans sa partie inférieure par deux tenons à charnières 2, à la partie supérieure sont placés deux ressorts Z. Lorsque les bêtes retiennent une charge, la pièce X enfoncée dans le timon V appuie sur la plaque Y comprime les ressorts et pousse sur le joug à un point légèrement en dessus des cornes le soulève et évite ainsi les frottements sur l'encolure. Les ressorts Z en appuyant sur la pièce

Prix du fascicule : 6 francs.

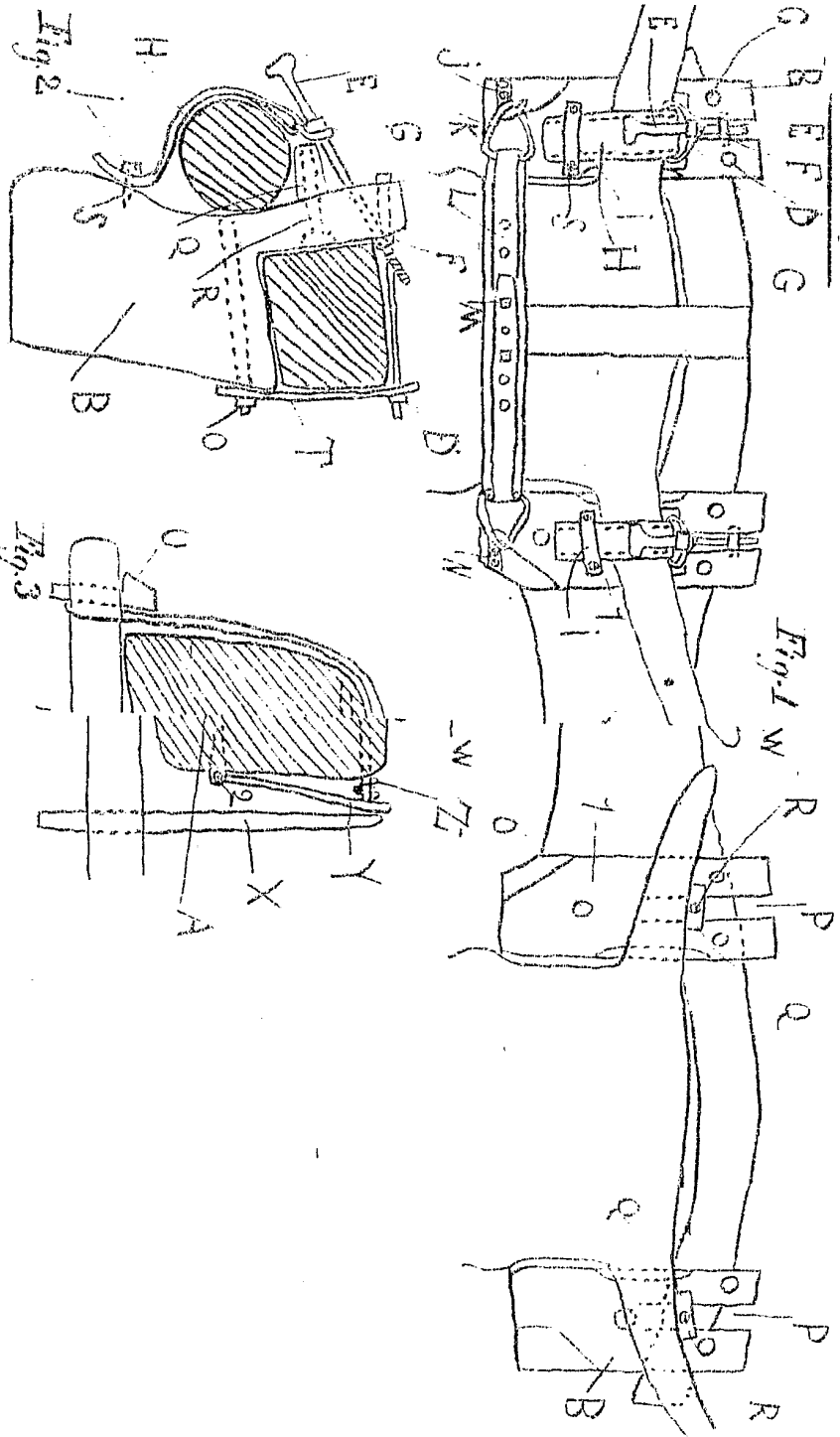
X maintiennent le joug levé pendant que les bêtes ne tirant plus se préparent à reculer.

RÉSUMÉ:

- 5 Des pièces pouvant se déplacer permettent le réglage d'après la largeur de la tête. D'autres pièces permettent le réglage

des cornes en hauteur et règlent ainsi le vide qui est nécessaire entre l'encolure et le joug. Ce vide est maintenu régulier par suite des deux points de traction avant et arrière d'une plaque et de ressorts.

COMBES Albert.



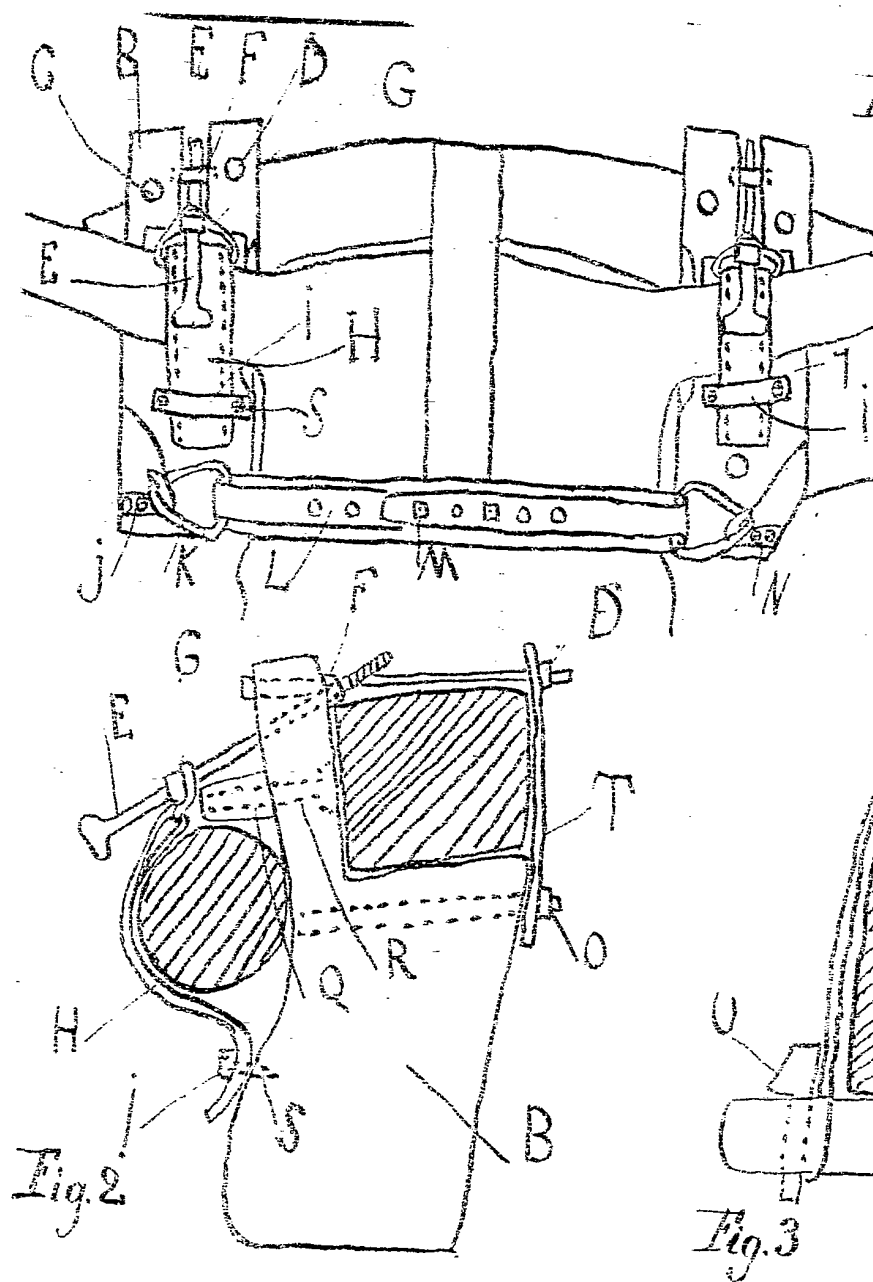


Fig. 1

